

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DATE D'EFFET	ACTE
<b>LUDOTHEQUE</b>				01/01/2023	Délibération n° 1-8 du 12 décembre 2022
<i>Tarif AdC = Adhérents domiciliés dans l'une des communes de l'Agglomération du Choletais</i>					
<i>Tarif hors AdC = Adhérents domiciliés à l'extérieur de l'Agglomération du Choletais</i>					
<b><u>DROITS D'INSCRIPTION POUR LE PRET ET LE JEU SUR PLACE</u></b>					
<b><u>Abonnement Individuels</u></b>					
L'abonnement individuel permet d'emprunter un jeu principal, un jeu bonus. L'abonnement permet aussi de venir jouer dans les espaces ludiques de la ludothèque pour l'abonné et ses accompagnants. Pour les assistants maternels l'abonnement permet d'emprunter 2 jeux et un bonus.					
Habitants du territoire de moins de 18 ans ou étudiants ou demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA ou personnes handicapées (Tarif AdC)	p/an/personne	8,50 €	8,50 €		
Habitants du territoire de plus de 18 ans (Tarif AdC)	p/an/personne	20 €	20 €		
Habitants extérieurs de moins de 18 ans ou étudiants ou demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA ou personnes handicapées (Tarif hors AdC)	p/an/personne	20 €	20 €		
Habitants extérieurs de plus de 18 ans (Tarif hors AdC)	p/an/personne	38 €	38 €		
<b><u>Ticket de jeu sur place</u></b>					
Ce ticket de jeu permet de venir jouer sur place sans carte d'abonnement					
Jeu sur place ponctuel à la demi-journée	p/famille	2,50 €	2,50 €		
<b><u>Abonnement Personnes Morales</u></b>					
L'abonnement permet aux associations d'emprunter 5 jeux (parmi les jeux principaux ou les bonus)					
Associations et organismes divers du territoire (Tarif AdC)	p/an/organisme	38 €	38 €		
Associations et organismes extérieurs (Tarif hors AdC)	p/an/organisme	65 €	65 €		
<b><u>Jeu supplémentaire pour les associations</u></b>					
L'option « jeu supplémentaire » permet aux associations qui le souhaiteraient, d'emprunter jusqu'à 5 jeux supplémentaires, en plus des 5 jeux attribués par la carte d'adhésion. Un forfait de 2 € par jeu est alors appliqué (limité à 2 fois dans l'année).					
Forfait « jeu supplémentaire »	P/jeu	2 €	2 €		
<b><u>Exonérations</u></b>					
Les détenteurs d'un " passeport nouvel arrivant " distribué par la commune de Cholet		gratuit	gratuit		
Les services communautaires et communes du territoire		gratuit	gratuit		
Les centres sociaux de l'AdC ainsi que les associations ayant signé une convention avec la Ludothèque		gratuit	gratuit		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2022	TARIFS 2023	DATE D'EFFET	ACTE
Les étudiants en stage à la Ludothèque		gratuit	gratuit		
<b><u>Amendes</u></b>					
Retard 1er rappel (10 jours)	forfait	3 €	3 €		
Retard 2ème rappel (21 jours)	forfait	5 €	5 €		
Retard 3ème rappel (30 jours)	forfait	6 €	6 €		
Remboursement forfaitaire si jeu non rendu + prix du jeu	forfait	30 €	30 €		
<b><u>Amendes pour détérioration</u></b>					
Pièce perdue, jeu légèrement abîmé, contenant détérioré	forfait	3 €	3 €		
Jeu abîmé	forfait à l'unité	15 €	15 €		
Un jeu complètement détérioré est facturé au prix du neuf					
<b><u>Forfait carte perdue</u></b>	l'unité	6 €	6 €		